

Conditions Organismes Mécénat

L'organisme participant au programme Mécénat Musica accepte de respecter les conditions suivantes :

1. Confidentialité & anonymat

1. Mécénat Musica et les organismes de Mécénat Musica respectent toute demande d'anonymat de la part des donateurs - voir la brochure du Programme Mécénat Musica pour savoir comment chaque donateur a demandé d'être désigné
2. La Fondation Mécénat Musica (FMM) et le programme Mécénat Musica (PMM) sont de notoriété publique, néanmoins - uniquement dans la mesure des informations contenues dans la brochure du Programme Mécénat Musica, le site web de la FMM et des informations publiées par l'Agence du Revenu du Canada

3. Nos noms personnels doivent rester anonymes

4. Aucune divulgation, verbalement ou par écrit, de nos noms, adresses de courrier électronique, numéros de téléphone, etc. à quiconque, à quelque fin que ce soit sans notre approbation préalable par écrit, interdiction de mettre quelqu'un en contact avec nous en aucune façon ou de parler de nous à quelqu'un sans approbation écrite

Nous souhaitons simplement être en mesure d'assister à des performances et de les apprécier en tant que mélomanes sans que les gens sachent qui nous sommes. Merci de votre compréhension.

2. Votre organisme et mécènes dans la brochure du Programme Mécénat Musica

- Un seul mot pour décrire l'organisme: par exemple Mécénat GrandsBallets, Mécénat Métropolitain
- Un mot seulement pour décrire le donateur anonyme: par exemple, Anonyme (retraité), Anonyme (comptable)

3. Brochures du Programme Mécénat Musica déposées sur tous les sièges (cliquez 1:21-1:27) lors de toutes les représentations, pendant la saison de dons (du 1^e octobre au 21 décembre), pour tous les événements de collecte de fonds et pour tour les autres mois choisis pour honorer les 250+ donateurs importants – brochures fournies sans frais par Mécénat Musica

4. Aucune mention de Mécénat Musica ou des donateurs dans les programmes réguliers de votre organisation

5. Amenez vos mécènes pour recevoir leurs statuettes Mécénat Musica le 16 sept 2020, 15 sept 2021

- 18h00 chapelle historique Bon Pasteur 100 rue Sherbrooke est (avec cocktail dinatoire)
- Pour l'invitation, fournir adresse courriel, numéro de téléphone, et adresse des donateurs à cpedroso@technocap.com

6. Performances de remerciement à domicile de 20 minutes pour chaque donateur (recommandé)

7. L'organisme et sa fondation apparentée autorisent que la Fondation du Grand Montréal (FGM), la Fondation Québec Philanthrope (FQP) et la Foundation Communautaire Juive de Montréal (JCF) puisse fournir à FMM des rapports financiers sur tous leurs comptes à perpétuité au 31 décembre et au 30 juin annuellement

Accepté par:

Président du conseil

Secrétaire Corporative

Nom de l'organisme

Fondation Mécénat Musica

Nom de l'organisme

Date

Date